

Quand elle revint à elle, son beau-frère la soutenait dans ses bras, et cherchait à la ranimer. Elle leva les yeux sur lui, et vit qu'il portait au cimier de son casque la couronne de comte; alors elle comprit tout, et s'écria:—Je suis veuve, hélas, mon Dieu! et mon fils reste orphelin!

—Non pas, dit sir Guillaume; car la volonté de monseigneur mon père, à son lit de mort, et la prière de mon frère quand je le reçus dans mes bras, tout sanglant sur le champ de bataille, vous prescrivent de devenir ma femme, afin que vous trouviez en moi un protecteur, et votre fils un père.

La châtelaine regarda le sir Guillaume avec indignation.—Vous mentez! lui dit-elle; vous mentez. Vous vous êtes trop pressé de voler à votre neveu la couronne du comte dont vous parez impudemment votre casque. Malheureuse! j'ai servi de mère à votre fils, tandis que vous nourrissiez le projet déloyal de perdre le mien. Retirez-vous, traître et félon!

Il reprit avec sang-froid:—J'allais faire demander à notre saint Père le Pape la dispense nécessaire pour accomplir la volonté de deux mourans. Mais puisque vous interprétez ainsi mon obéissance à leurs ordres, qu'il n'en soit plus question! Je mettrai moi-même sur la tête de votre fils Jehan cette couronne de comte que vous me reprochez de lui avoir prise.

Bientôt le bruit du retour de sir Guillaume se répandit dans le pays, et l'on ne tarda point également à se redire tout bas, avec une morne surprise, que la veuve du comte Buridan était passée de vie au trépas, et que son fils Jehan l'avait précédée de quelques jours dans la tombe. On ne put s'empêcher d'abord de remarquer combien ce double malheur avait suivi de près le retour de sir Guillaume, et servait merveilleusement sa fortune. Le nouveau comte témoigna pour tant un si vil désespoir de la mort de son neveu et de sa belle-sœur, il en garda toute la vie une tristesse si profonde, que bientôt les soupçons se turent, et firent place au respect et à la compassion; onques ne le vit-on sourire depuis lors. L'anniversaire du trépas de son neveu était en outre, pour lui, un jour de douleur mystérieuse, durant lequel on le voyait errer comme un insensé et on le voyait proférer des mots sans suite.

De pareilles secousses et des regrets d'une telle violence altérèrent vivement la santé du comte et le menèrent au tombeau quatre ans après la perte de son neveu. René resta donc unique héritier des grands biens de la famille. Seul, sans parent, sans une seule affection sur la terre, il résolut de prendre femme, et de demander la main de la jeune et jolie comtesse de Quiévy. Chacun, dans le Cambrésis, disait avec éloge la bonté, la piété et l'humeur loyale du jeune comte. Plus d'une fois, d'ailleurs, la charmante Giselle avait rougi quand la fanfare d'Esnes annonçait à son père la visite du comte René. Le mariage fut donc vite conclu: toute la noblesse du pays se réunit au château pour le célébrer avec pompe. Une brillante cavalcade ramena l'épouse jusque dans son nouveau manoir, et prit congé d'elle et de son noble mari.

Dès que le bruit des chevaux s'était fait entendre, le chapelain avait en toute hâte pris les dispositions nécessaires pour bénir la chambre nuptiale. A sa grande surprise, les cierges ne brûlèrent que d'une lueur verdâtre; un souffle invisible semblait en tourmenter la flamme, et un orage terrible éclata tout à coup, malgré la sérénité du ciel, lorsqu'il jeta de l'eau sainte sur le lit.

Cependant les jeunes époux, agenouillés devant le prie-dieu, ne prêtèrent point d'attention à ces présages sinistres, tant ils priaient avec ferveur. Ils continuèrent à demander les bénédictions du ciel, jusqu'au moment où un silence profond leur apprit que le prêtre et les serviteurs s'étaient retirés. Alors ils se levèrent. Jugez de leur effroi! deux spectres se tenaient debout devant le lit nuptial. Dans le premier, René reconnut sa tante, la comtesse Buridan; le second était un enfant qui se débattait sous le poids d'un énorme casque de fer, orné d'une couronne de comte. L'infortuné se tordait et faisait d'inutiles efforts pour arracher de son visage la visière qui l'étouffait. En vain ses doigts sanglans se déchiraient sur le masque de fer; en vain ses pieds frappaient convulsivement la terre, rien ne parvenait à le délivrer du fatal fardeau. On voyait ses veines se gonfler et son cou bleuir; on comprenait qu'il étouffait et qu'il agonisait. Au lieu de lui venir en aide, une main armée d'un gantelet frappait à coups précipités sur le casque, et achevait la victime. Pendant ce tems-là, la comtesse, agenouillée, s'efforçait, mais en vain, de secourir le mourant; deux démons la retenaient captive et riaient de son désespoir.

Le lendemain au point du jour, quand le chapelain, au bruit du sifflet d'or de René, entra dans la chambre des mariés, il les trouva en prières, à la place où il les avait laissés la veille.

—Mon père, lui dit le jeune comte, je vais partir avec ma femme pour le château de son père; ni elle ni moi, ne reviendrons jamais dans le manoir d'Esnes. Veuillez prévenir Mgr. l'évêque de Cambrai que je donne en toute propriété cette châtelainie à la cathédrale de Notre-Dame, sous la condition de faire célébrer tous les jours, à perpétuité, trois messes: l'une, pour le repos de l'âme de ma noble tante, la comtesse Buridan, la seconde, à l'intention de mon cousin Jehan, son fils, et la troisième pour demander à Dieu sa miséricorde pour l'âme de mon père. Sur les biens que j'abandonne au chapitre de Notre-Dame de Grâce, j'entends seulement prélever le revenu nécessaire pour la fondation et l'entretien d'un lit à l'hospice Saint-Julien de Cambrai. Le lit noir que voici sera transporté dans cet hospice, et servira à des œuvres pies, sous la condition toutefois que les malades qu'on y placera réciteront aussitôt, et chaque soir, trois *De profundis*.

La comtesse Giselle, ma femme, va se retirer à l'abbaye de Préaux pour y consacrer le reste de sa vie au culte de Dieu. Quant à moi, je pars à l'instant, pieds nus, pour un pèlerinage au tombeau du Sauveur. Je fais vœu de marcher à reculons un pas sur trois, de ne jamais approcher de mes lèvres un seul morceau de viande et de réciter de lieu en lieu les sept psaumes de la pénitence. Puissé-je obtenir, par cette pénitence, le pardon de mes péchés et des péchés de ma famille!

Depuis lors on n'a plus parlé du comte René d'Esnes que pour raconter son retour de Terre-Sainte après quinze ans de voyage, et sa retraite dans un ermitage de la forêt de Mormal, où il passa le reste de sa vie soumis aux plus rudes exercices de la pénitence.

Il fallait que les crimes commis par Guillaume d'Esnes, sur le lit noir, fussent bien grands, puisque le dévouement de son fils et de sa belle-fille, et les expiations qu'ils en firent, ne purent obtenir le pardon céleste. Jamais personne n'a pénétré, la nuit, dans cette couche maudite qui avait vu périr la mère et le fils, jamais personne n'y a reposé sans être assailli bientôt par des fantômes et des visions infernales.

—Voici une histoire bien étonnante, dit mon père en souriant.

Puis il ajouta avec une douce taquinerie: J'en sais néanmoins une autre qui dépasse de beaucoup celle-ci en merveilleux; de plus, elle a l'avantage d'être vraie.

—Qui vous prouve que la mienne ne l'est pas? s'écria l'oncle Samuel, quelque peu froissé dans son amour-propre de narrateur.

Mon père ne répondit point à cette boutade, étendit la main pour obtenir le silence et l'attention de l'assemblée, et prit la parole.

A CONTINUER.

VARIETES.

—On lit dans l'*Indicateur d'Avignon*:

«Un propriétaire de la vieille rue Jean-Cison, dont les fenêtres ont le privilège d'être depuis plusieurs générations l'asile des hirondelles, eut apercevoir, il y a peu de jours, un papier attaché sous l'aile de l'une de ses locataires. Le papier attaché sous l'aile de l'oiseau portait ces mots en français: «J'habite le Liban; je m'appelle François-Barthélémy Petit-Jean, natif d'Olargues, département de l'Hérault; j'ai quitté mon pays il a trente ans, pour venir prier au tombeau de mon Sauveur; j'espère mourir aux saints lieux que j'ai choisis. Si ce billet tombe entre les mains d'un chrétien, je le prie de réciter un *Ave* pour le père François.»

—Le *Mémorial d'Alix* cite comme venant de la lire de ses yeux la suscription suivante, placée sur une lettre confiée à la poste: A. M. N... ancien employé décaqué, ou, à son défaut, à Mme. X...

A VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONGRÈGE DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris; à un scheling le cahier.

AVIS A MRE. DU CLERGÉ.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTRÉAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, L'IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS: